

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RESTREINT DE L'UNIVERSITE DE LORRAINE

Séance du 25 septembre 2018

Collège AB

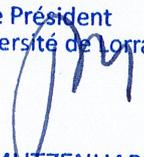
Extrait du compte rendu

Après avis favorable du conseil de la formation, le conseil d'administration restreint approuve à l'unanimité le référentiel d'activités pédagogiques des enseignants-chercheurs, enseignants du premier, du second degré et des professeurs ENSAM à compter de l'année universitaire 2018/2019 détaillé sur le document joint.

Fait à Nancy, le 9 novembre 2018

Le Président de l'Université de Lorraine

Le Président
de l'Université de Lorraine



Pierre MUTZENHARDT